

*L'Adresse—M. Mulroney*

Je salue encore une fois la contribution et le leadership du chef du NPD, et tout spécialement du chef de la Loyale opposition de Sa Majesté sur une question d'une très grande importance nationale.

La semaine dernière, j'ai transmis à l'honorable J. W. Pickersgill mes félicitations pour le rôle important qu'il a joué il y a 40 ans dans l'adhésion de Terre-Neuve à la Fédération canadienne.

Cette réalisation historique, cette contribution majeure à l'édification de la nation canadienne est celle d'un homme qui a consacré toute sa vie au Canada et à la cause de l'unité nationale. Il a connu une carrière des plus remarquables au Canada et a été un pilier du parti libéral pendant plus de quatre décennies. Ayant déjà exercé les fonctions de premier secrétaire, de greffier du conseil privé, de député ainsi que de ministre senior, il a acquis une compréhension unique des négociations constitutionnelles, de leur importance et de leur impact, et une perception aiguë des nuances du fédéralisme canadien.

Âgé aujourd'hui de près de 84 ans, Jack Pickersgill n'a plus de bataille à gagner, plus de montagne à gravir. Il était donc intéressant de relire son analyse de l'Accord du lac Meech: «La veille de cette réunion, écrivait-il, je n'aurais pas donné aux premiers ministres une chance sur dix de réussir. J'ai été enthousiasmé et ravi quand ils sont parvenus à un accord. Après avoir lu le document, poursuivait-il, j'ai eu la conviction qu'il répondait aux exigences du Québec sans réduire d'aucune façon les compétences du Parlement du Canada. J'ai été très heureux de voir avec quel esprit de générosité et d'unité tous les partis de la Chambre ont répondu au miracle du Lac Meech.»

Et il concluait: «Si nous laissons passer cette occasion, j'ai le sentiment qu'elle ne se représentera pas avant une autre génération et jamais plus dans des conditions aussi raisonnables.»

Comme les gens, les nations qui laissent passer leur chance se condamnent à des jours bien tristes. Le Canada a maintenant une chance à portée de la main, une occasion qui, de l'avis de l'un de ses plus illustres citoyens, ne se présentera «jamais plus dans des conditions aussi favorables».

Que vont faire les gens du Manitoba et du Nouveau-Brunswick? Quatre-vingt-treize pour cent des Canadiens ont déjà accordé leur appui à l'accord du Lac Meech. Le chef de la loyale opposition de Sa Majesté, le chef du Nouveau parti démocratique et moi-même, en ma qualité de chef du parti progressiste conservateur, avons tous appuyé l'accord. Que doivent faire les Manitobains et les Néo-Brunswickois? Ratifier l'accord et cimenter ainsi l'unité de la nation? Ou attendre un meilleur compromis qui ne viendra peut-être jamais, pendant

que le pays sombre lentement dans la paralysie constitutionnelle?

Les Canadiens ne pensent pas que l'Accord du lac Meech mettra un point final à notre évolution constitutionnelle. Ils envisagent plutôt différentes nouvelles étapes au sujet desquelles il est urgent d'entreprendre des discussions. Ce sont ces discussions, sur des questions comme la réforme du Sénat, les droits des autochtones, les droits linguistiques, les rôles et responsabilités en matière de pêches et le renforcement de notre charte des droits et libertés, qui deviendront possibles lorsque l'Accord du lac Meech aura été ratifié par toutes les provinces et mis en oeuvre partout au Canada. Si l'accord n'est pas ratifié, les conséquences en seront très lourdes.

• (1220)

[Français]

Monsieur le Président, il y a d'extraordinaires possibilités qui s'offrent maintenant à travers le Canada et à travers le monde. Un vent d'optimisme balaie le Canada au moment où l'on se rencontre, au moment où l'on se parle.

La confrontation et les idées préconçues cèdent la place maintenant à de nouvelles attitudes fondées sur la réalité économique. On sent actuellement le besoin d'une action constructive au niveau international. Et le Canada est certainement prêt à faire sa part sur ce plan. Le gouvernement est encouragé par les signes de changements qui se manifestent, par exemple, en Union Soviétique par le nouvel intérêt qu'on porte au mécanisme démocratique.

Nous sommes aussi, et il faut bien le dire, vivement impressionnés par le leadership imaginatif et audacieux qu'exerce le président Gorbatchev. Une telle volonté d'amélioration, de construction et de rapprochement ne doit laisser personne indifférent. Les réformes sont souhaitables si elles réduisent les tensions internationales et améliorent les perspectives de paix. Si on nous procure une paix durable, de toute évidence, c'est un acquis merveilleux non seulement pour le Canada mais pour le monde.

Mais nous devons être prudents en tout temps et en toute circonstance. L'Union Soviétique demeure une superpuissance militaire. Ce n'est pas une société libre au sens où on l'entend chez nous. La possibilité de s'exprimer demeure largement un privilège et pas un droit. La démocratie parlementaire que l'on connaît ici, chez nous, n'existe pas, malgré les réformes encourageantes qu'on est en train de voir grâce à l'intervention vigoureuse de M. Gorbatchev et grâce au coup de barre qu'il est en train de donner à son pays en faveur d'un État plus moderne et plus efficace. L'exercice du pouvoir demeure tout de même une prérogative accordée à quelques personnes. C'est pourquoi nous devons garder intacts nos relations avec nos alliés de l'OTAN, de NORAD, nos relations de